

PLOMBIER - INSTALLATEUR SANITAIRE



JEAN-MARIE, plombier

« Ce qui me plaît le plus dans ce métier, c'est la relation avec le client. On a un devoir de conseil très important aujourd'hui. C'est un métier qui évolue tout le temps. On constate par exemple l'essor des énergies renouvelables (solaire, géothermie). On développe de nouvelles solutions, comme le rafraîchissement dans les maisons et c'est vraiment passionnant. »



► ACTIVITÉS

Chargé d'acheminer l'eau vers des équipements, l'installateur sanitaire travaille d'après des plans, pour décider du parcours des tuyauteries en fonction de l'emplacement des appareils. Après avoir percé les planchers, les murs et les cloisons pour ménager le passage des conduites, il façonne les tuyaux en les cintrant pour les raccorder aux équipements et s'assure du bon fonctionnement de l'ensemble. Habitué du dépannage en urgence, il effectue aussi des réparations d'appareils ou remplace les installations vétustes.

► OÙ ET COMMENT ?

L'installateur sanitaire travaille seul ou en équipe, parfois en atelier, le plus souvent sur les chantiers, en lien direct avec ses clients, notamment lors des interventions de dépannage. Les méthodes de travail et l'outillage diffèrent selon le matériau utilisé (cuivre, matériaux de synthèse, PVC). L'usage du plomb étant maintenant interdit, il pose des conduites plus légères. Ses champs d'intervention sont variés : logements individuels ou collectifs, hôpitaux, piscines...

► PROFIL

Méthodique et rigoureux, l'installateur sanitaire a le sens du contact pour expliquer ses interventions au client.

Il fait preuve d'initiative et d'analyse pour s'adapter à chaque chantier, manipuler des appareils délicats et suivre les évolutions techniques. Son savoir qui s'appuie sur la connaissance du mécanisme de la circulation des fluides en fait un professionnel complet.

► DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

Les entreprises recrutent des professionnels qualifiés.

Les jeunes diplômés sont donc les bienvenus. Avec de l'expérience et des connaissances en gestion et comptabilité, l'installateur sanitaire peut aisément créer ou reprendre une entreprise.

► QUELLES FORMATIONS ?

• Niveau V

CAP installateur sanitaire – MC zinguerie

• Niveau IV

Bac pro technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques – Bac pro technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques – BP équipements sanitaires – BP métiers de la piscine

• Niveau III

BTS fluides, énergies, environnements option génie sanitaire et thermique – BMS

LA PLOMBERIE EST UNE DES ACTIVITÉS LES PLUS DEMANDÉES DU BÂTIMENT : LES PLOMBIERS POLYVALENTS SONT TRÈS APPRÉCIÉS.

POUR EN SAVOIR PLUS

• Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment

www.capeb.fr

• Fédération nationale compagnonnique des métiers du bâtiment

www.compagnons.org

• Les Compagnons du devoir

www.compagnons-du-devoir.com

• Comité central de coordination de l'apprentissage du BTP

www.ccca-btp.fr

• Chambre de métiers et de l'artisanat

08 25 36 36 36 (0,15 € TTC la minute)

• Onisep

www.onisep.fr